

COMPTES RENDUS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 13 Février 2020

1° Compte de gestion 2019

Vote du compte de gestion 2019 dressé par le Receveur Municipal des budgets Principal et Lotissement Chantepie

2° Compte administratif 2019

Vote du compte administratif 2019 :

BUDGET PRINCIPAL				
	Fonctionnement		Investissement	
Compte Administratif	Dépenses <i>Ou déficit</i>	Recettes <i>Ou Excédent</i>	Dépenses <i>Ou déficit</i>	Recettes <i>Ou excédent</i>
Opérations	676 034.25	775 735.70	350 926.33	619 728.87
Résultats de l'exercice		99 701.45		268 802.54
<i>Résultats reportés 2018 : 363 321.78 – 200 300.00 = 163 021.78</i>		<i>163 021.78</i>	<i>62 264.11</i>	
Résultats de clôture 2019		262 723.23		206 538.43
<i>Reste à réaliser</i>			<i>491 620.53</i>	<i>220 544.23</i>

Considérant le transfert de la compétence Assainissement au 1^{er} janvier 2018 à la Communauté de Communes du Pays de Craon, les écritures relatives aux intérêts courus non échus (ICNE) passés en 2017 n'ont pas été contrepassés en 2018, en conséquence un résultat d'investissement (du budget assainissement) de 1 749.97 € est intégré, par opération d'ordre non budgétaire, au résultat de clôture d'exercice 2019 du budget principal soit :

Sections	Résultats Budget principal Exercice 2019	Transfert Résultat budget Assainissement	Résultat de Clôture 2019
Fonctionnement	262 723.23		262 723.23
Investissement	206 538.43	1 749.97	208 288.40

BUDGET « Lotissement Chantepie »				
	Fonctionnement		Investissement	
Compte Administratif	Dépenses <i>Ou déficit</i>	Recettes <i>Ou excédent</i>	Dépenses <i>Ou déficit</i>	Recettes <i>Ou excédent</i>
Opérations	142 721.03	139 631.23	102 740.76	141 600.81
Résultats de l'exercice	3 089.80			38 860.05
<i>Résultats 2018 reporté</i>	<i>13 662.86</i>			<i>26 952.21</i>
Résultats de clôture 2019	16 752.66			65 812.26

3° Budgets principal et lotissement Chantepie

Décision d'affectation des résultats de l'exercice 2019 :

BUDGET PRINCIPAL				
	Fonctionnement		Investissement	
Compte Administratif	Dépenses <i>Ou déficit</i>	Recettes <i>Ou Excédent</i>	Dépenses <i>Ou déficit</i>	Recettes <i>Ou excédent</i>
Résultat de clôture		262 723.23		206 538.43
Reste à réaliser			491 620.53	220 544.23
Sous-total			491 620.53	428 832.63
<i>Besoin financement</i>			64 537.87	
<i>Affectation résultats</i>		197 723.33 <i>(compte 002)</i>		65 000.00 <i>(Compte 1068)</i>

Considérant l'achèvement des travaux du lotissement Chantepie et la vente de la totalité des parcelles du lotissement au 31 décembre 2019, décision de clôture du budget lotissement Chantepie et affectation des résultats du budget Lotissement Chantepie au budget principal

BUDGET LOTISSEMENT Chantepie				
	Fonctionnement		Investissement	
Compte Administratif	Dépenses <i>Ou déficit</i>	Recettes <i>Ou Excédent</i>	Dépenses <i>Ou déficit</i>	Recettes <i>Ou excédent</i>
Résultat de clôture	16 752.66 €			65 812.26 €
<i>Affectation des résultats Au budget principal</i>	13 662.86 €			65 812.26 €

4° Subventions 2020

Vote des subventions aux associations :

ASSOCIATIONS	2020
UNION SPORTIVE MERAL-COSSE Football	2 900.00 €
GENERATION MOUVEMENTS (CLUB DES GENS HEUREUX)	200.00 €
FAMILLES RURALES	500.00 €
COMITE DES FETES	500.00 €
Société des COURSES HIPPIQUES	2 500.00 € <i>Sous réserve des comptes de résultats</i>
A.A.P.P.M.A Société de Pêche	500.00 €
Association « Un autre Regard » EHPAD	150.00 € <i>Sous réserve des comptes de résultats</i>
U.C. SUD 53	8 €/jeune de Méral moins de 18 ans
U.C. Sud 53 cyclo-cross	<i>sera votée ultérieurement</i>
AVANT GARDE Cosséenne	8 €/jeune de Méral moins 18 ans
Comice Agricole Cossé	150.00 €
SECOURS CATHOLIQUE Ste Famille/Oudon	120.00 €
F.D.G.D.O.N de la Mayenne	<i>Sera votée ultérieurement</i>

S.P.A. (convention de fonctionnement et gestion de la fourrière départementale)	364.98 €
Association « MAIN TENDUE » Cossé Le Vivien	50.00 €
JALMALV 53 (accompagnement des personnes malades)	50.00 €
P.E.P.S 53	100.00 €

Vote d'une subvention exceptionnelle de 1 665 € à l'OGEC Ecole Ste Marie Méral pour le financement des travaux de réfection du chalet de rangement du matériel pédagogique de l'école Ste Marie Méral.

5° Aménagement de la rue Flandres Dunkerque

Approbation de l'avenant en moins-value d'un montant de 10 546.40 € HT avec l'entreprise PIGEON TP de Renazé. Montant du marché final : 196 357.70 € HT

6° Dispositif Argent de Poche

Reconduction du dispositif Argent Poche pour l'année 2020 à destination des jeunes de 16 à 18 ans (4 semaines en juillet et 1 semaine en août).

7° Frais de scolarité

Décision de participation aux frais de scolarité pour un enfant de Méral scolarisé en U.L.I.S. à Craon St Joseph, sur la base de 394 € (coût départemental pour un enfant scolarisé en classe élémentaire)

8° Commissions

Communication

Boucles de la Mayenne : point sur l'organisation des Boucles de la Mayenne- prochaine réunion 25 avril 2020

Terre de Jeux : animations organisées avec l'accueil de loisirs et l'école Ste Marie

Aire de Jeux : aménagement des aires de jeux courant février

Enfance Jeunesse

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal des Jeunes : projet de jardins partagés
Journée de l'Eau – Boucles de la Mayenne

Urbanisme

Acte d'échanges de terrains signés en vue de la création d'un cheminement piéton entre le lotissement Chantepie et le lotissement du Val des Mothés

Information sur l'opération de revitalisation du bourg : diagnostic amiante avant travaux de déconstruction des maisons 14 et 16 rue Maréchal Leclerc, demande d'enlèvement des lignes et compteurs ENEDIS, programmation des travaux.

Entretien des chemins, et information sur l'Antenne ORANGE.

9° Elections municipales les 15 et 22 mars 2020

Composition du bureau de vote pour les élections